SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Insertion et réinsertion des détenus : une préoccupation gouvernementale

I.I
Libreville/Gabon

LES ministères de la Justice et des Affaires sociales viennent d'afficher leur détermination à travailler main dans la main en vue de la matérialisation de la politique publique d'insertion et de réinsertion des détenus au terme de leur peine. La décision a été prise lors d'une récente séance de travail à laquelle la ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargé des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a convié sa collègue des Affaires sociales et des Droits de la Femme, Prisca Koho-Nlend. Une rencontre élargie aux collaborateurs des deux membres du gouvernement concernés au premier chef par le dossier.

Il était essentiellement question pour les parties en présence de discuter des politiques publiques d'insertion et de réinsertion des détenus et de faire le point sur toutes les questions relatives à la réinsertion et pour lesquelles les deux ministères s'accordent à travailler ensemble. Au ministère de la Justice, l'on relève le fait que la politique nationale d'insertion et de réinsertion post-carcérale, une instruction du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, vise à réduire la récidive et à assurer la réintégration des personnes au sortir de la privation de la liberté. Mais, cette démarche participe surtout du "renforcement de l'État de droit, pour une meilleure gouvernance de l'action publique, un suivi social et économique des personnes après la prison". Un suivi qui doit se matérialiser de plusieurs ordres : réinsertion scolaire, professionnelle et sociale plutôt que de laisser ces ex-détenus au ban de la société.

Pour sa part, le ministère des Affaires sociales entend associer les acteurs du secteur privé dans le cadre de leur responsabilité sociétale afin qu'ils puissent accompagner le gouvernement dans ce challenge. Un partenariat public-privé qui va se traduire par une facilitation dans la mise en place des ateliers de formation et de réinsertion avec l'appui de ces partenaires et les acteurs sociaux.

In fine, les parties ont convenu de l'instauration des rencontres de restitution des travaux auxquels les collaborateurs des départements ministériels respectifs prendront régulièrement part.

Photo : DR

Les ministres en charge de la Justice et des Affaires sociales, une convergence de vues dans la matérialisation de la politique publique d'insertion et réinsertion des détenus.

Lutte contre le paludisme : assurer le respect des directives nationales

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

POUR instaurer désormais le respect scrupuleux des directives nationales édictées par les autorités dans le cadre de la lutte contre le paludisme au Gabon, un atelier de formation de formateurs s'est ouvert hier au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), sur un financement de l'Agence française de développement (AFD).

Photo : Frédéric Serge Long

Officiels et participants à l'ouverture de la rencontre.

Jusqu'au 4 mars prochain, plusieurs prestataires de soins (médecins, techniciens supérieurs de santé, sages-femmes, infirmiers diplômés d'État, infirmiers assistants, etc.) vont améliorer leurs capacités de prise en charge, avec pour finalité : la création d'un pool de formation pour insuffler de manière progressive une nouvelle dynamique au sein de toutes les régions sanitaires du Gabon.

Avec un taux de mortalité avoisinant les 10,1 %, le paludisme reste encore la cause majeure de décès au Gabon au sein de la population générale, et particulièrement chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Des formes graves sévissent régulièrement chez les enfants (5-10 ans). Même face aux insecticides, les vecteurs du paludisme opposent de plus en plus de résistance.

"Malgré ce tableau sombre, notre pays poursuit résolument l'objectif d'éradiquer le paludisme sur son sol. Cela nécessite un engagement communautaire des professionnels de la santé, des chercheurs et du gouvernement, afin que toutes les mesures appropriées qui ont fait leurs preuves, soient appliquées sur le long terme et sur toute l'étendue du territoire", a déclaré Dr Olivia Biba, directeur général de la Santé, hier, à l'ouverture des travaux. En présence du directeur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), Dr Abdou Safiou Razack.

OMS : mieux répondre aux épidémies

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

DEPUIS hier, et ce jusqu'au 4 mars prochain, les experts du bureau national de l'OMS pour l'Afrique (OMS-Afro) se réunissent au Nomad au nord de Libreville. C'est dans le cadre d'un atelier de renforcement des capacités sur le Système d'information géographique (SIG).

Durant ces cinq jours de réflexions, les participants à cet atelier seront outillés sur la gestion des données des pays sur l'analyse et la visualisation des données SIG pour soutenir les activités de riposte aux épidémies et d'autres interventions au niveau régional et national. En clair, cet atelier va permettre aux experts de mieux répondre aux épidémies grâce à une utilisation optimale du logiciel de cartographie " ArcGIS " et des données spatiales. " La SIG renvoie à la surveillance épidémiologique grâce à la localisation des coordonnées géographiques. Tenant compte du contexte actuel, le présent atelier peut aider à déterminer le nombre des cas positifs, les situer à un endroit précis afin d'avoir une réponse spécifique et rapide ", fait savoir Marie-Aimée Babona, consultante Afro Gis Center.

L'un des atouts majeurs du présent atelier est donc l'amélioration de la collecte, du traitement, de la digitalisation et de la visualisation des données, pour permettre des réponses rapides dans la prise en charge en cas d'épidémie.

Photo : DR

Un instantané de l'ouverture de l'atelier qu'organise l'OMS sur le système d'information géographique (SIG).